Foire aux questions

*Le **Plessis-Bouchard** au temps du **COVID 19***

# Peut-on se rendre chez un médecin ou privilégier une téléconsultation?

Les cabinets médicaux restent ouverts, mais attention : il est demandé aux personnes qui ressentent les symptômes du Coronavirus (fièvre ou sensation de fièvre, toux) de ne pas se rendre chez leur médecin de ville. En cas de symptômes légers, il faut d'abord appeler son médecin traitant ou opter pour une téléconsultation, désormais remboursable à 100 % en cette période de crise sanitaire.

En cas de fièvre sur plusieurs jours accompagnée de difficultés respiratoires, vous devez contacter le **Samu (15)**, mais ne vous rendez pas chez votre médecin ou dans un hôpital, au risque de propager le virus. Néanmoins, un état grippal avec une fièvre modérée ne justifie pas un appel au 15. Dans ce cas, contactez votre médecin traitant. Un numéro vert a également été mis en place par le gouvernement pour répondre aux questions relatives au Coronavirus : 0 **800 130 000 (24h/24 et 7j/7).**

Si vous suivez déjà un traitement, parlez-en à votre médecin et/ou consultez la plateforme mise en ligne par le gouvernement www.covid19-medicaments.com, mais ne pratiquez pas l'automédication.

Pour toute autre consultation, appelez votre médecin traitant avant de vous rendre sur place.

Le Plessis-Bouchard